



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT ROME

PROJET PEDAGOGIQUE

Sommaire

I. Introduction

1. Le mot de l'équipe enfance jeunesse 1
2. Note éducative de la directrice.....2.
3. Rappel du projet éducatif et intentions éducatives de la directrice..... 3/4

II. Descriptif général

1. Le public.....5/7
2. Quelques caractéristiques du public.....6/7
3. Les lieux et la structure8/9
4. Le Transport
 - a) Bus 10
 - b) Minibus 10
5. L'équipe..... 11/12

III. L'équipe d'animation

1. Le fonctionnement de l'équipe 13
 - a) Les réunions de préparation en amont 13
 - b) Les réunions pendant 13
 - c) Les réunions après..... 14

IV. Règles de vies et fonctionnement.....15

1. Cadre de fonctionnement quotidien 16
2. La place des parents..... 16
3. Les repas 16
4. Le traitement médical.....16/17

5. En cas d'accident 17
6. Rythme et santé de l'enfant 17
7. Journées types.....18/19/20

V. Objectifs pédagogiques des animations.....21/22

VII. Evaluation générale

- 1 L'évaluation avec les différents publics23
- 2 Les critères quantitatifs.....23
- 3 Les critères qualitatifs23

I. Introduction

1. Les mots de l'équipe enfance et jeunesse :

Pour grandir, il y a l'école, la famille mais pas que !

Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

Nous souhaitons ainsi proposer un service axé réellement sur le thème du loisir ! C'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, de grandir à son rythme, de découvrir, de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, de communiquer avec les enfants et les adultes, de construire ses vacances et ses temps de loisirs, de vivre ses projets...

Cette année une prise de conscience en matière d'éducation et d'animation a été prise. Nous souhaitons axer notre service autour d'une pédagogie dites « positive ».

La pédagogie positive (autrement appelée alternative) est une pédagogie axée sur un maître mot qui sera le leitmotiv' du service : LA BIENVEILLANCE

L'Education nouvelle s'inspire d'une longue tradition de pédagogues depuis les humanistes de la Renaissance qui déjà estimaient que « l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume » (Michel de Montaigne)

Bref tout un programme dont vous allez pouvoir découvrir maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique. Il recense nos idées, des plus modestes ou plus ambitieuses, ainsi que nos valeurs que nous souhaitons défendre ou combattre. Que vous soyez parent, enfant, animateur, partenaire ou simplement curieux ce document est pour vous !

A l'image de notre service, nous avons souhaité ce projet accessible est agréable afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation du Service Enfance et Jeunesse du Pays de Fénélon.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous à le faire vivre.... Chaque jour

L'équipe du service jeunesse

2. Note éducative de la directrice :

Je suis ravie d'intégrer une équipe ayant des valeurs fortes et que je partage. Je souhaite réellement que notre travail d'équipe avec les animateurs permanents ou saisonniers soit axé sur l'enfant, ses envies, ses besoins, sa sécurité.

J'ai pu suivre une formation de communication bienveillante et des ateliers parents enfants avec un contenu adapté pour le personnel d'accueil collectif de mineurs qui nous permet nous adultes de nous reposer les bonnes questions en matière d'éducation, d'apprentissage mais aussi dans le fait de faire exister l'individu dans le collectif.

Je suis très attachée également à l'accompagnement et à l'accueil des familles, car nous sommes ensemble réunis dans un même objectif commun le bien être affectif, physique et moral de leurs enfants.

Aujourd'hui je suis convaincu que les enfants sont porteurs de grands et beaux projets et je souhaite que l'équipe et moi-même soyons capables de leur donner cette autonomie, cette confiance en soi, ce respect nécessaire à l'aboutissement de ces derniers.

Vous verrez à travers ce document, que nous avons mis en place des choses dans le déroulement de nos journées pour permettre d'être en accord avec les valeurs citées plus haut.

L'éducation populaire est pour moi par définition : un mouvement où chaque individu peut et doit donner son avis, on construit avec les autres en prenant en compte les capacités de chacun et en les respectant tout cela dans le but d'un échange et d'une construction personnelle et collective. Tout ceci mènera à l'évolution des individus, pour qu'ils deviennent pleinement acteur et auteur de leur vie. Ce mouvement incite également à développer son sens critique pour permettre à chacun de mieux appréhender et comprendre le monde qui nous entoure.

On est tous, toujours en devenir.... Tout au long de nos vies. Apprenons à nos enfants à croire en eux, pour arriver à croire en l'autre, de se respecter, pour pouvoir respecter les autres, d'être tolérant avec eux même, pour pouvoir l'être avec l'autre et surtout d'être heureux grâce à eux-mêmes pour pouvoir être heureux avec l'autre.

MME LIABOT Magdalena

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

3. Rappel du projet éducatif :

La communauté des communes du Pays de Fénelon regroupe 19 communes. Le projet éducatif de territoire s'inscrit dans une réflexion de manière plus globale dans la politique petite enfance, enfance et jeunesse.

La communauté des communes du Pays de Fénelon a défini ses objectifs et ses actions principales dans ce contrat. Cette contractualisation permet de mettre en œuvre sur son territoire, une politique globale et concertée en faveur du public enfance et jeunesse et de prendre en considération les besoins recensés ainsi que les attentes des familles.

Les valeurs du projet éducatif :

Laïcité : La laïcité est porteuse de valeurs telles que la paix, la liberté de conscience, l'égalité, la fraternité la solidarité, le respect de l'autre, la tolérance. Elle implique de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes. La laïcité suppose pour l'individu de se rendre libres de ses convictions, de ces croyances, de ses particularités pour agir avec un esprit critique, dans le respect de la liberté et des droits d'autrui, autour d'un projet commun ayant des visées universelles.

Citoyenneté : Reconnaître la citoyenneté des mineurs c'est reconnaître leur capacité à l'exercice de droits et de devoirs. La citoyenneté nécessite un apprentissage et elle se construit au fil des jours. L'exercice des droits doit être modulé selon l'âge de l'enfant, de son développement ; il doit permettre à l'enfant de conquérir une autonomie et de prendre des responsabilités. Reconnaître la citoyenneté des mineurs c'est les reconnaître individuellement et collectivement doués de capacités à s'exprimer, à agir et à participer à la vie sociale

Education : L'éducation doit être partagée par l'ensemble des co-éducateurs : les parents qui sont les premiers éducateurs, les enseignants, les intervenants dans les loisirs de l'enfant... Les différentes actions éducatives avec leurs spécificités

doivent être complémentaires. L'éducation permet d'acquérir des savoirs, savoir-faire et des savoir-être. L'éducation a pour finalité le développement de la personne, sa construction, son épanouissement. Elle doit permettre à l'enfant de grandir.

Solidarité : Elle est essentielle pour garantir un vivre ensemble harmonieux et durable. Le vivre ensemble c'est reconnaître et respecter tous les individus dans leurs différences et leurs singularités mais aussi dans leur dimension sociale. La solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage, la coopération, la reconnaissance de l'autre. La solidarité et le vivre ensemble ne se décrètent pas mais s'acquièrent par des pratiques éducatives.

Développement durable : des petits gestes au quotidien...la jeunesse l'a bien compris, pour protéger la planète il faut la préserver. Trier les déchets, économiser l'eau et l'électricité ; autant de consignes qui s'imposent à eux comme des évidences. Les enfants sont déjà fortement sensibilisés au développement durable grâce notamment au travail effectué dans leurs établissements scolaires respectifs. Les actions que nous menons viennent renforcer leur niveau de compréhension tout en alliant la théorie à la pratique.

Les objectifs généraux du projet éducatif :

1. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté
2. Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, les responsabilités des enfants et des jeunes et soutenir leurs initiatives
3. Travailler la communication avec les familles, les enfants, les structures.
4. Favoriser les pratiques culturelles et sportives
5. Aider au développement des structures enfants et jeunesse communales et des partenariats intercommunaux

Intentions éducatives de la directrice :

- **Mettre l'enfant au centre des préoccupations.** Les notions d'autonomie, d'épanouissement de l'individu et de l'enfant acteur, impliquent que le fonctionnement de la structure tourne autour de cette idée. Le fonctionnement doit s'adapter à l'enfant tant bien que mal et non le contraire. Que l'enfant devienne non plus acteur mais auteur de ses temps de loisirs.

- **Mettre en place des outils pour aider les animateurs à concevoir leur action, être moteur et garant de la dynamique que l'on veut impulser afin que l'individu soit valorisé dans ses choix et ses envies.**

- **Prendre en compte les enjeux de société notamment dans la protection de la planète :** que les animateurs puissent guider et accompagner les enfants sur une véritable autonomie citoyenne environnementale. Cela demande d'être formé et sensibilisé pour pouvoir le transmettre correctement. Que les projets de l'accueil de loisirs soient en cohérence avec cette démarche ainsi que la gestion de la vie quotidienne.

La Citoyenneté :

- d'enrichir leurs connaissances de leurs droits et de leurs devoirs (activités et actions sur les droits des enfants)
- de les sensibiliser à la différence et au respect de l'autre (développer une action concrète pour aider « l'autre »)
- de développer des intérêts communs
- permettre aux enfants de faire des choix, de voter une idée, une activité, un projet
- inciter les enfants à s'exprimer individuellement d'abord (en le sollicitant pour lui demander son avis par exemple) puis en instaurant des débats sur des thématiques en les invitant à argumenter, écouter attentivement.
- inciter et aider l'enfant à passer de passif à actif à auteur.

La Laïcité : C'est une valeur forte de la République et un des principes de la Démocratie.

- il faut se permettre de débattre, de partager, de découvrir aussi et surtout le permettre aux enfants même si cela n'est pas toujours simple mais ne pas hésiter à s'appuyer sur des outils tel que des livres par exemple
- concernant les spécificités alimentaires, je me dois de pouvoir accueillir n'importe quel enfant peu importe ses croyances (et c'est inscrit dans le droit des enfants). Pour moi l'organisateur et le directeur doivent mettre en place tout ce qui est possible pour pouvoir accueillir cet enfant avec ces spécificités alimentaires.
- La vigilance doit être de rigueur pour éviter le prosélytisme.
- toutes les religions doivent être tolérées, sans jugement ni valeur.

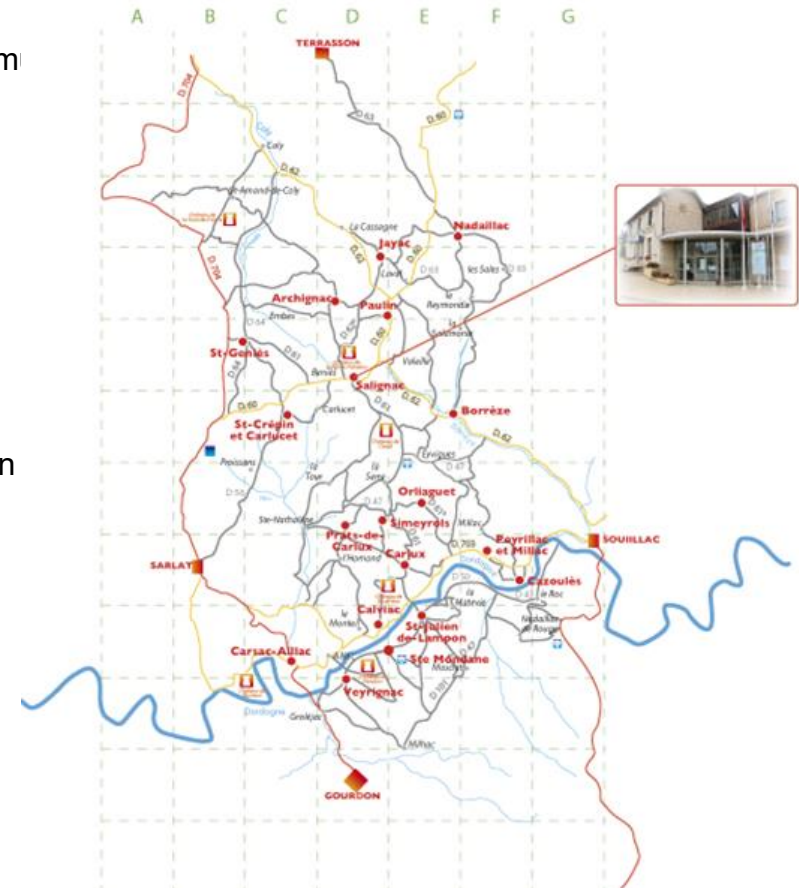
II. Descriptif général

1. Le public

L'accueil de loisirs de Saint Rome, accueille les enfants résidant sur les communes de la communauté de communes Pays de Fénélon.

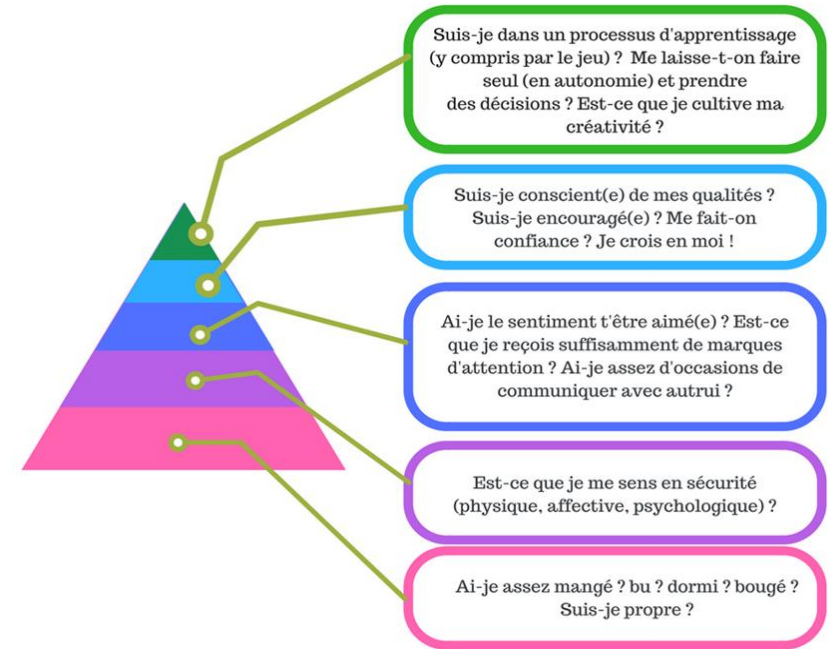
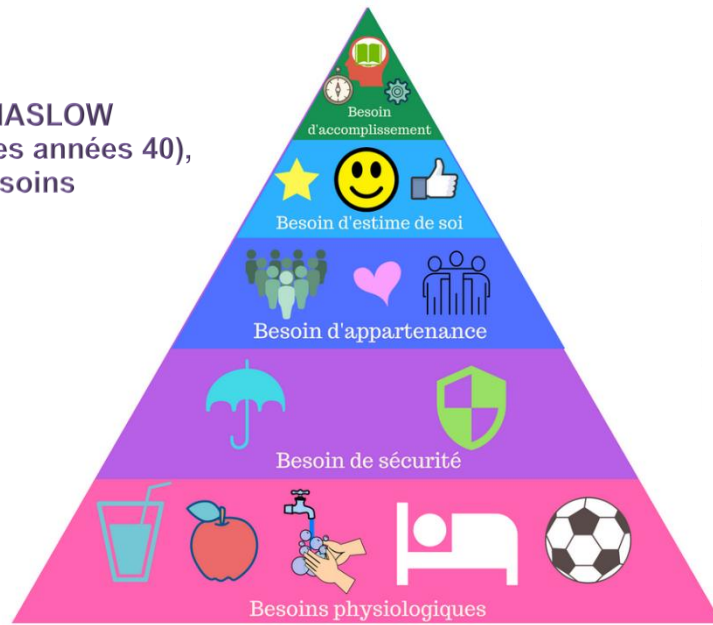
Les enfants faisant partis des communes extérieures peuvent aussi fréquenter la structure selon les places disponibles et avec un surcoût. La structure accueil les enfants à partir de la maternelle et jusqu'aux 13 ans révolus.

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants et respecter la législation en matière d'encadrement, l'effectif enfant est réparti en quatre tranches d'âge : 2 ans et demi- 4 ans ; 5-6 ans ; 7-8 ans et 9-13 ans.



2. Quelques caractéristiques du public

PYRAMIDE DE MASLOW
(psychologue des années 40),
pyramide des besoins



Définition d'un besoin :

Le besoin est l'exigence destinée à combler un déficit de l'organisme (besoins primaires) ou ressenti comme nécessaire à l'existence matérielle ou morale.

Les 16 besoins fondamentaux

Les besoins de base :

- **Le besoin de sécurité.** C'est à travers les interdits, les frustrations, les limites, les règles, que nous donnons à l'enfant le sentiment de sécurité, mais aussi les bonnes bases de la socialisation.
- **Le besoin de stabilité :** des horaires fixes, des routines régulières, une ambiance sereine et des réponses cohérentes.
- **Le besoin de boire et de se nourrir.** L'alimentation joue un rôle essentiel dans la vie d'un enfant, déjà pour son besoin primaire, mais manger c'est aussi découvrir, partager, goûter, affirmer ses goûts, ses choix... C'est un vrai temps d'échange.
- **Le besoin de dormir** et surtout de voir son rythme de sommeil respecté. Lorsque ce rythme est perturbé, il engendre non seulement un déséquilibre nerveux avec des inévitables troubles du comportement, mais des troubles de la croissance : il a été prouvé une relation entre le sommeil et la sécrétion de l'hormone de croissance. Bien dormir permet à l'enfant de bien grandir ! Comme les adultes cependant, les enfants peuvent être de petits et des gros dormeurs. Les besoins de sommeil sont variables mais voici quelques repères !
 - o Nouveau né : 20 heures
 - o De 1 à 3 ans : 15 heures (12 heures par nuit + 3 heures de sieste)
 - o De 3 à 6 ans : 12 heures (10 heures par nuit + 2 heures de sieste)
 - o Vers 10 ans : 10 heures
 - o Adolescent : 8 ou 9 heures
 - o Adulte : 7 à 8 heures
- **Le besoin d'être propre.** Les pratiques d'hygiène corporelle (le change, le bain, le brossage de dents etc...) assurent à l'enfant une bonne santé, le confort et la détente du corps.
- **Le besoin de communiquer** et ce dès la naissance ou même avant. Notamment chez les 2/4 ans, les enfants ont sans cesse quelques choses à nous dire ! Ils cherchent à travers cela de la reconnaissance, de l'attention, à être rassuré et se sentir exister.
- **Le besoin d'être respecté dans son rythme de développement.** Nos attentes se doivent d'être réalistes, en

fonction de son stade de développement psychomoteur, affectif et social.

- **Le besoin d'apprendre et de jouer** (d'apprendre en jouant). Plutôt réservé à l'école, cependant nous avons en accueil de loisirs un vrai rôle éducatif. Notre rôle est plus de prendre appui sur le désir d'apprendre de l'enfant, en lui offrant un environnement favorable : un espace, un mobilier, un matériel (jeux, jouets etc.) adapté à ses besoins du moment et à ses compétences, plutôt que de chercher à le diriger dans son apprentissage en lui imposant telle ou telle activité.
- **Le besoin d'explorer, de découvrir, d'expérimenter, d'observer.** L'enfant a besoin de s'appropriier l'environnement dans lequel il vit, pour maîtriser progressivement ses actions.
- **Le besoin de plaisir :** pour passer à l'action, pour apprendre et s'éveiller, l'enfant doit « avoir envie de faire ».
- **Le besoin de sorties.** Les sorties, les promenades (à pied, en vélo), sont bénéfiques à l'enfant. Elles lui procurent l'air et le soleil dont il a besoin pour être en bonne santé (l'oxygénation stimule les défenses de l'organisme et favorise l'appétit et le sommeil), et lui donnent surtout l'occasion de connaître un univers différent.

Les besoins affectifs :

- **Le besoin d'être aimé,** inconditionnellement, pour ce qu'il est.
- **Le besoin d'attention :** l'enfant doit savoir que nous sommes à son écoute et que c'est important pour nous qu'il aille bien
- **Le besoin d'être apprécié** pour ses qualités.
- **Le besoin du respect :** de sa nature, de sa personnalité, de ses goûts, de son désir de faire ou de ne pas faire, de ses capacités etc.
- **Le besoin d'accompagnement :** de soutien, d'encouragement, de compliment (descriptif !), de rituel qui l'aide à franchir certaines étapes (séparation, couché...)

Pour conclure, notez bien que tous ces besoins sont plutôt « faciles » à satisfaire, à partir du moment où nous avons décidé de donner plus de poids à la relation, au bien-être et à l'écoute des besoins des autres... plutôt qu'à la satisfaction immédiate des désirs, prônée par notre société de consommation

En outre, ce qui est communs aux trois tranches d'âges, c'est ce besoin de se retrouver durant des temps libres et/ou des moments calmes pour qu'ils retrouvent chacun leur rôle d'enfant tout simplement.

3. Les lieux et la structure :

Nature :

Accueil de mineurs
N° DDCS 0240399CL000119-19-T01

Organisateur :

Communauté des Communes du Pays de
Fénelon

1, Place de la Mairie
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
05.53.30.43.57
accueil@paysdefenelon.fr

Implantation :

ALSH Saint Rome
293 Route de Saint Rome
24200 CARSAC AILLAC
05.53.59.03.62 / 07.76.84.06.54
alhsaintrome@paysdefenelon.fr

Descriptif des locaux (voir plan en annexe) :

- L'ALSH St Rome fonctionne dans ces propres locaux.
- La structure répond aux normes législatives en matière de sécurité et d'encadrement par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et de la PMI (Protection Maternelle Infantile)
- une entrée avec toutes les informations utiles et obligatoires affichées, une grande étagère à chaussons.
- Un bureau avec une salle annexe qui fait office de vestiaire et de salle animateur : un lavabo, machine à café, livre pédagogique animateur, matériel en stock etc...
- une très grande salle qui sert notamment lors de l'accueil du soir et du matin avec un coin jeux de constructions, cuisine, garage, coin lecture. Au milieu un baby foot, et sur l'autre côté, quatre tables et une étagère avec des jeux de société, coloriages, dessins, Cette salle nous sert aussi lors de mauvais temps, avec ces 150 mètres carrés, de salle de jeux collectifs ou grands jeux.
- La salle des Acrobates (5/7 ans) : un coin lecture, tables et chaises pour différentes activités, jeux de constructions, porte manteaux et armoire à matériel.
- une infirmerie avec un lit, l'armoire à pharmacie fermée à clé, les trousseaux de secours de sortie, une douche et une étagère avec divers affaires de rechanges si besoin.

- un local de stockage de matériel : gros cartons, affaire de camping, jeux de fléchettes etc

- un local ménage toujours fermé à clé avec une gâchette en hauteur sur la porte : tous les produits d'entretiens, balai, aspirateur, machine à laver et sèche-linge, adoucisseur d'eau, etc...

- la salle des Explorateurs (8 et +) : un coin lecture, tables et chaises pour différentes activités, jeux de société, bibliothèque et coin vidéo.

- un couloir menant au réfectoire avec 2 lavabos et 2 sanitaires.

- le réfectoire avec tables et chaises adaptées aux différentes tranches d'âges.

-Une cuisine avec un coin plonge, frigo et four. Les repas sont assurés en liaison chaude.

- la salle des P'tits Loups (2ans et demi / 4ans) : une salle adaptée, du mobilier adaptée, un coin jeux, un coin lecture, un coin dortoir, un coin sanitaire avec toilette adapté, une douche.

- sanitaires principaux : un sanitaire réservé au personnel, un sanitaire ille et un sanitaire garçon. Au milieu, une fontaine.

- une cour intérieur goudronnée

- attenant à la salle des petits un jardin avec une structure de jeux dédié aux 2/6 ans (en cours de réhabilitation) entièrement clôturé.

L'accueil de loisirs de Saint Rome, se situe dans une zone rurale en face de l'EHPAD Saint Rome avec lequel nous faisons des activités.

En face de l'accueil de loisirs nous avons un terrain ombragé appartenant à L'EHPAD mais mis à disposition pour les enfants de l'accueil de loisirs. Nous avons également un jardin du côté de la cantine.

Pour les activités sportives, le gymnase de l'école de Carsac peut être mis à notre disposition

La ludothèque de l'association permet aux enfants de découvrir, de tester et/ou d'emprunter des jeux de sociétés...

Nous avons également des cinémas, bibliothèques, médiathèque etc...

➤ **Des lieux d'hébergements extérieurs :**

Pour les activités extérieures de plusieurs jours, des hébergements spécifiques justifiant d'un agrément Jeunesse et Sports sont choisis en fonction du type d'activités recherchées, des objectifs de l'équipe pédagogique, de la taille du groupe, du budget ou encore de la durée du séjour.

4. Le Transport

a. Bus

Durant les petites vacances notamment nous faisons appel à des transporteurs pour nos déplacements, l'équipe d'animation sera vigilante pour compter les enfants à la montée et dans le bus, au port de la ceinture de sécurité, à la politesse et au respect envers le chauffeur et au respect du bus en ne laissant aucun comportement dégradé et en veillant à sa propreté.

b. Minibus

Afin de répondre aux besoins du service des minibus pourront être loués.

→ **Respect des règles de sécurité et du code de la route :**

Les animateurs ont la responsabilité du transport des enfants en minibus et doivent respecter le code de la route.

Il doit veiller à ce que chaque passager respecte le port de la ceinture.

Il s'assure du calme des passagers et reste vigilant dès lors qu'il prend le volant.

S'il ne se sent pas en capacité à conduire (Fatigue,), il doit le faire savoir pour permettre la sécurité des enfants.

→ **Minibus qui se suivent :**

Lors de l'utilisation de plusieurs minibus, il est préférable qu'un animateur aguerrit, ayant une bonne connaissance du trajet ou ayant préparé l'itinéraire soit en chef de file.

Il est nécessaire de prendre un temps d'explication avec les autres conducteurs sur le trajet emprunté, afin d'assurer le trajet en cas d'éloignement trop important entre les véhicules.

Les autres conducteurs se plient au trajet du chef de file. Il est amené à s'arrêter, s'il en a la possibilité, pour attendre les autres véhicules.

→ **En cas d'accidents ou problèmes :**

En cas de problèmes lié au comportement des enfants dans le minibus, le conducteur du minibus doit s'arrêter de manière à assurer la sécurité du groupe, il est préférable de prévoir un arrêt sur une aire de parking.

Il doit garder son sang-froid et prend le temps de reposer les règles avec les enfants. Un débriefing sera alors effectué avec l'ensemble du groupe.

Il doit en avertir le chef de file, pour cela des talkies walkies permettent la liaison entre les véhicules. Ils peuvent être utilisés par les passagers si le conducteur est en circulation.

En cas d'accident, l'animateur veille à la protection des passagers et au suivie de la procédure. Un gilet réfléchissant ainsi qu'une trousse de secours sont disponibles dans les minibus.

5. L'équipe :

La composition de l'équipe permanente (équipe renforcée pendant les différentes périodes de vacances).



Le rôle et fonctions du directeur :

Le directeur de l'accueil de loisirs est :

- ▶ garant de la sécurité physique, affective et morale des jeunes et des animateurs
- ▶ responsable de la gestion financière, matérielle et administrative
- ▶ garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évolution
- ▶ coordinateur et superviseur des projets
- ▶ organisateur des réunions pédagogiques de l'équipe d'animation
- ▶ le moteur de l'équipe d'animation
- ▶ assure un rôle formateur vis-à-vis de ces personnels et procède à leur évaluation

Le directeur travaille en étroite collaboration avec l'organisateur afin de préparer son ou ses séjours dans les meilleures conditions.

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, il élabore le projet pédagogique du séjour, en impliquant autant que possible l'ensemble de ses acteurs directs (animateurs, prestataires, mineurs, personnel technique, etc.) et indirects (parents, autorités locales, mairie, etc).

Il recrute tout ou partie de son équipe et il organise une réunion de préparation en amont du séjour.

Le directeur est responsable de l'équipe technique et pédagogique. Il s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique d'une part mais également du suivi comptable et financier du séjour. Il est en contact avec les familles.

À la fin du séjour, il effectue un bilan avec son équipe, qu'il partage ensuite avec l'organisateur à des fins d'amélioration du séjour

Le rôle et fonction des animateurs

L'animateur doit être capable de :

- ▶ assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes
- ▶ dialoguer et communiquer avec les familles
- ▶ être force de proposition auprès des jeunes afin de présenter des projets d'animation variés et de qualité
- ▶ préparer des activités, ateliers et assurer leurs mises en place et le rangement
- ▶ guider les jeunes dans la mise en place de leurs projets
- ▶ animer les différents temps de la journée
- ▶ garantir le respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- ▶ mettre en œuvre le projet pédagogique
- ▶ participer aux réunions pédagogiques de l'équipe
- ▶ respecter les règles établies

L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur.

Il est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective sur l'ensemble du séjour. Pour cela, il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Il doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels technique, etc. Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

Il encadre et anime la vie quotidienne, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs.

Les équipes sont recrutées par la directrice en prenant en compte les spécificités demandées par le projet pédagogique et d'activités. Il y aura également l'accueil, le suivi et la formation de stagiaire. Il est important que la directrice conserve une part active de son temps à cet accompagnement.



III. L'équipe d'animation

1. Le fonctionnement de l'équipe

Spécificité : Une seule animatrice permanente embauchée par la collectivité. L'équipe est renforcée par des contrats CEE et/ou formation BPJEPS. Pour des agents embauchés régulièrement des contrats CDD sont proposés.

a. Les réunions de préparation en amont

Réunion mensuelle : En général tous les mardi matin, cela peut être plus si besoin. L'été notamment une réunion avec les 2 équipes de juillet et août est prévue courant mai ou juin pour mettre en place le projet d'activité mais aussi pour apprendre à se connaître, pour avoir les outils pour travailler ensemble et vérifier quelques points de réglementation et de sécurité avant la saison. Un livret de l'animateur a été créé, il est remis à chaque nouvel animateur qui arrive sur la structure. Ce livret sert également au suivi des stagiaires BAFA notamment. (cf annexe)

Objectifs des réunions de préparations :

Définir les objectifs – La thématique en lien avec les attentes et exigences du projet éducatif.

Développer le contenu des animations et élaborer des fiches d'activités : Au minimum 2 jours avant qu'elles n'aient lieu

- Recherches (Internet, livres, outils pédagogiques...)
- Rédaction des fiches d'activité avec objectif précis de l'animation.
- Lister le matériel et besoins
- Découvrir et s'enrichir d'outils à mettre en œuvre pour aborder la thématique avec les enfants.
- Planifier et organiser le déroulement de chaque animation.
- Evaluer les animations précédentes

b. Les réunions pendant

Une réunion par semaine l'été, un temps d'échange et de bilan. Ponctuellement pour le reste de l'année.

Objectifs des réunions de préparations :

Effectuer un bilan des animations passées

Avoir du temps de préparation pour des animations à venir

Echanger sur le comportement, attitude des enfants et place des animateurs.

Avoir un temps de convivialité, de communication et de cohésion d'équipe.

c. Les réunions après

En fin de séjour, une évaluation avec l'équipe d'animation est organisée pour améliorer l'accueil et mesurer l'impact et la pertinence des animations. Les fiche d'activités sont reprises et permettent de répondre aux objectifs fixés dans le projet pédagogique.

Les objectifs de la réunion de bilan doivent permettre d'évaluer :

- La pertinence des animations : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- L'efficacité du projet : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelles proportions ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ? Si l'action n'a pas eu l'effet voulu, à quoi est-ce dû ? Quels facteurs ?
- La cohérence : les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?
- L'impact : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins du public, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- La Prise en compte du bilan des enfants : ce qu'ils ont apprécié, ce qu'il manquait, ce qui est à revoir, ce qu'ils ont retenu...
- L'avis et retour des parents (critiques, remarques, conseils...)
- Prise en compte du nombre de participants, répartition en fonction des âges, répartition filles /garçons.

IV. Règles de vies et fonctionnement

La Communauté de Communes Pays de Fénélon définit un règlement intérieur en cohésion avec l'équipe proposé aux enfants et aux parents qui en acceptent les termes.

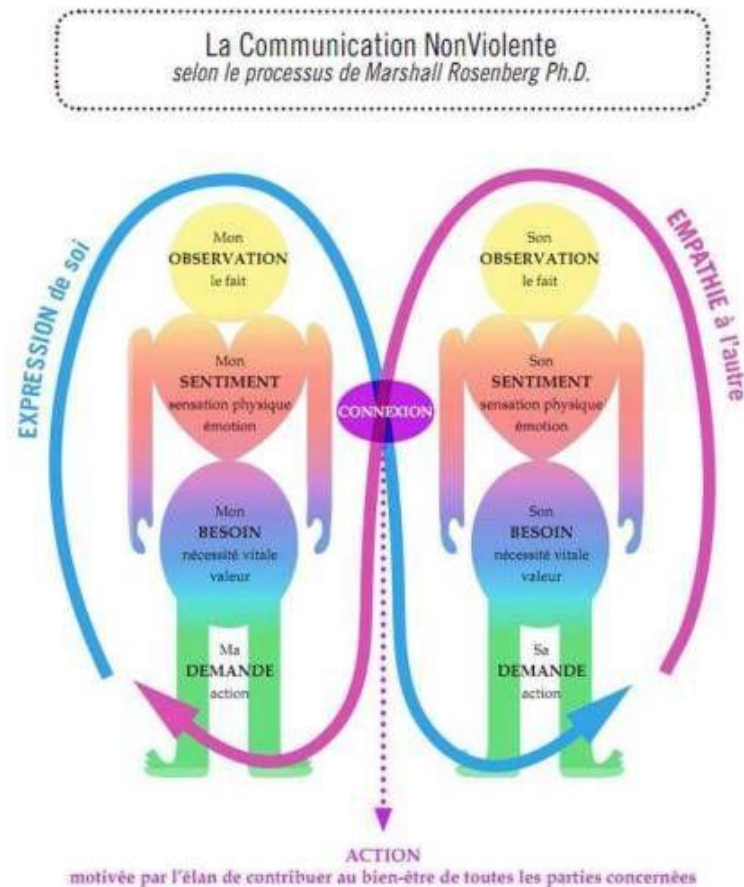
Les animateurs sont tenus au respect et à l'application des règles précisées.

De plus avec l'équipe et les enfants des règles de vies sont instaurées et réévaluées si nécessaire au cours de l'année. Dans une démarche de communication bienveillante nous avons construits nos règles de vies en réduisant au maximum la négation.

Par exemple : « Je ne peux pas courir dans la salle » devient « dans la salle, on marche ».

De plus pour les enfants qui ne sont pas à l'aise avec la lecture la signalétique est en image.

Nous souhaitons mettre en avant également, tout ce que l'enfant peut faire, et sa liberté d'être et de penser.



1. Cadre de fonctionnement quotidien

Il s'agit de favoriser un cadre sécurisant et une hygiène de vie assurant la bonne santé physique, morale et affective des enfants. L'accueil de loisirs doit être un lieu propice aux échanges, à la détente et à la convivialité.

Le règlement intérieur et les règles de vies sont là pour permettre ce vivre ensemble. En cas de non-respect ou de transgression, une sanction pourra être appliquée. Une sanction est la conséquence de la transgression d'une règle.

L'enfant n'a pas respecté une règle qu'il connaissait, il l'a transgressée en connaissance de cause et la sanction est simplement la conséquence de ce comportement.

Pour que cette sanction soit juste, il est important que non seulement la règle mais aussi la sanction soient connues d'avance par l'enfant et suffisamment claires pour lui. Il est donc primordial que les règles de vies soient co-écrites entre les enfants et les animateurs. De plus la sanction doit être adaptée à l'âge des enfants et à leurs capacités actuelles.

2. La place des parents

L'objectif est de faciliter et de favoriser l'implication des familles. Pour cela, les parents sont associés lors de la communication et de l'inscription. La rencontre avec les parents permettra de les rassurer quant à la sécurité des activités et la prise en charge des enfants.

Les parents qui le souhaitent pourront recevoir le projet pédagogique et peuvent être conviés lors de soirées ou journées préparées par les enfants.

Les parents sont également invités à participer aux réunions d'information avant chaque départ en séjour afin de les tenir informés des conditions du séjour (lieux, horaires, activités, objectifs pédagogiques...)

Des animations spécifiques permettent d'inviter les parents avec les enfants à partager des moments de convivialités et d'échanges sur des animations vécues lors des périodes de vacances ou séjour.

3. Les repas

Les repas sont commandés à la maison de retraite de Saint Rome qui peut s'adapter à des régimes alimentaires ou des allergies particulières. Nous allons les chercher dans des bacs spéciaux respectant les liaisons froides et chaudes.

En cas de trop grand risque médical ou d'allergies très particulières il sera demandé à la famille de mener le repas, les frais de repas seront donc déduits de la facture. Durant certains moments, les repas pourront être fait par nos soins lors d'activité ou de mini camp par exemple. Nous veillerons toujours à un équilibre des repas, au respect de la réglementation et aux allergies signalées.

Critères particuliers :

Le fait de ne pas s'hydrater pendant une journée de forte chaleur n'est pas toléré. De plus, les activités doivent permettre aux jeunes de vivre des temps de loisirs et de détente ensemble. Les repas font partie intégrante de ces instants d'échange et d'apprentissage de la vie en groupe.

Pour des raisons de sécurité évidente, le jeûne n'est pas autorisé.

4. Le traitement médical

La directrice sera l'assistante sanitaire qui prendra en charge les soins et les traitements. En cas de mini camp ou d'absence de cette dernière un autre animateur sera chargé d'assurer le rôle d'assistant sanitaire. Tous les deux sont titulaires du PSC1 (attestation de formation aux premiers secours). Ils seront également responsables de la tenue du cahier d'infirmerie.

L'équipe d'animation n'est en aucun cas habilitée à administrer des médicaments aux enfants sauf en cas de prescription médicale, sur présentation d'une copie de l'ordonnance du médecin.

Le traitement doit alors être fourni tous les jours dans son emballage d'origine avec le nom de l'enfant, la posologie et les heures d'administration indiquées sur la boîte.

5. En cas d'accident

En cas d'accident, l'équipe d'animation contacte le SAMU ou les services de protection civile adéquats.

La directrice prévient ensuite le responsable légal de l'enfant. A cet effet, le responsable légal s'engage à toujours fournir des coordonnées téléphoniques à jour.

Dans le cas d'un transfert à l'hôpital, le jeune est accompagné par la directrice, dans l'attente de l'arrivée de la famille

6. Rythme et santé de l'enfant

L'équipe pédagogique veillera à proposer un programme d'activité respectant le rythme de vie d'un enfant en proposant une alternance entre des animations sportives, culturelles et ludiques.

Une alternance dans le programme d'activités peut être proposée selon les tranches d'âge afin de correspondre au mieux aux besoins et attentes spécifiques des 3-4 ans, 5-7 ans et 8 ans et plus.

L'équipe d'animation souhaite par ailleurs permettre à des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap de participer aux activités.

Pour cela il sera convenu avec chaque mineur et son responsable légal, les activités possibles, envisageables et les conditions d'adaptation, en fonction des compétences de l'équipe pour suivre cet enfant. L'organisateur et la directrice devront mettre tout en place pour que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions possibles.

7. Journée type

	ACTIVITE	POURQUOI ?	COMMENT ?	PLACE DE L'ANIMATEUR
7h45 à 9h30	Accueil libre	<ul style="list-style-type: none"> *accueillir l'enfant et sa famille et se présenter *faire connaissance *faire le lien entre chez lui et le centre, *écouter des informations, les noter dans le cahier de message et en faire passer si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> *d'une manière chaleureuse et conviviale, *en utilisant des codes sociaux (bonjour, au revoir,...), *en favorisant le dialogue, *en accompagnant, en aidant l'enfant à la séparation avec ses parents si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> *l'animateur est présent, à disposition des enfants et anime un temps libre organisé *est à disposition des parents dans la mesure du possible *propose des jeux et en met à disposition
9h30 à 10h00	KIFÉKOI	Réunion d'enfant pour exprimer et présenter le programme de la journée	<ul style="list-style-type: none"> *en écoutant *en donnant la parole à chaque enfant qui souhaite s'exprimer et faire en sorte que les autres l'écoute *en proposant inscription aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> *prend connaissance du groupe (appel, nombre d'enfant) *est meneur et garant du bon déroulement de ce temps *fait respecter les différents points de vue : TOLERANCE *présente les ateliers de manière ludique
10h00 à 11h30	ATELIERS	<ul style="list-style-type: none"> *pour divertir *s'amuser *apprendre *découvrir *capacité à faire, à jouer en collectivité *créativité *s'amuser *expérimenter *se défouler *partager 	<ul style="list-style-type: none"> En jonglant entre une attitude de *faire-faire *faire avec *laisser faire *donner à faire *proposer *activités spontanées *en laissant le choix aux enfants d'être acteur de leur temps 	<ul style="list-style-type: none"> *prépare avec les enfants *leur explique, les aide, les encourager *donne vie à l'activité ou au jeu *échange avec les enfants *fait un bilan *range avec les enfants *évite le gaspillage *favorise le recyclage *fait preuve d'imagination/d'imaginaire *propose *accompagne

HORAIRES	ACTIVITE	POURQUOI ?	COMMENT ?	PLACE DE L'ANIMATEUR
12h00 à 13h30	Repas	<ul style="list-style-type: none"> *répondre aux besoins physiologiques de l'enfant *se poser *souffler *découvrir *échanger avec les autres, se retrouver 	<ul style="list-style-type: none"> *en les guidant et les accompagnant dans la mise en place du couvert par exemple *en aidant dans le service avec des petits serveurs et au moment de la vaisselle *en étant un animateur à chaque table 	<ul style="list-style-type: none"> *sert les plats *montre l'exemple en goûtant à tout *fait goûter à tout *respecte et fait respecter une bonne tenue *échange avec les enfants *fait la vaisselle et le rangement * sensibilise aux rythmes des saisons et des aliments. * sensibilise et accompagne au tri des déchets et du gaspillage alimentaire
13h30 à 14h30	Temps calme sieste	<ul style="list-style-type: none"> *répondre aux besoins physiologiques de l'enfant *se poser, se reposer *souffler 	<ul style="list-style-type: none"> *en créant dans le dortoir une ambiance sécurisante, enveloppante, "chaudoudou" *en proposant des activités calmes (jeux de société calmes, dessin, lecture,...) 	<ul style="list-style-type: none"> *est présent : permanent/vigilant *accompagne les enfants dans le repos *finit rangement de l'activité du matin *est vigilant au roulement des pauses de chacun * joue avec si demande des enfants
14h30 à 14h45	KIFÉKOI	Réunion d'enfant pour exprimer et présenter le programme de la journée	<ul style="list-style-type: none"> *en écoutant *en donnant la parole à chaque enfant qui souhaite s'exprimer et faire en sorte que les autres l'écoute *en proposant inscription aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> *prend connaissance du groupe (appel, nombre d'enfant) *est meneur et garant du bon déroulement de ce temps *fait respecter les différents points de vue : TOLERANCE *présente les ateliers de manière ludique

HORAIRES	ACTIVITE	POURQUOI ?	COMMENT ?	PLACE DE L'ANIMATEUR
16h00 à 16h30	Goûter zéro déchet ?	*répondre aux besoins physiologiques de l'enfant *se poser *souffler *découvrir *échanger avec les autres, se retrouver	*en créant un moment convivial en grand ou petit groupe en fonction des besoins et des demandes	*présence permanente *échange *fait le bilan de la journée * parle des projets (continuer un jeu, les campings à venir...)
16h30 à 17h00	Conseil de centre	* prendre l'avis des enfants * améliorer la vie de groupe, la vie du centre	*en écoutant *en donnant la parole à chaque enfant qui souhaite s'exprimer et faire en sorte que les autres l'écoutent *en prenant des notes * en structurant les idées	* est meneur et garant du bon déroulement de ce temps *fait respecter les différents points de vue : TOLERANCE
17h00 à 18h30	Accueil échelonné	*informer les parents sur des moments de la journée, des journées à venir *parler de leur enfant mais en laissant une part d'intimité à l'enfant (on n'est pas obligé de tout raconter) *être à leur écoute *donner des informations sur le programme	*d'une manière chaleureuse et conviviale *en utilisant des codes sociaux (bonjour, au revoir,...) *en favorisant le dialogue *en accompagnant, en aidant l'enfant à la séparation avec les copains si besoin	*est présent, à disposition des enfants et anime un temps libre organisé, *est à disposition des parents dans la mesure du possible, *propose des jeux et en met à disposition *fait encore preuve de dynamisme

L'enfant a besoin :

- + de liberté, de pouvoir choisir librement son activité
- + que ses besoins soient pris en compte
- + d'un environnement sécurisant (avec ses règles) dans lequel il puisse jouer, expérimenter, observer et découvrir
- + d'avoir accès à des outils ou activités variées pour qu'il puisse progresser dans son développement notamment dans son autonomie
- + d'adultes qui accompagnent avec bienveillance
- + de temps non dirigés quand il vient à l'accueil de loisirs, d'un vrai temps de loisirs.

En dehors d'anticiper, de prévenir l'organisation d'une sortie ou d'une prestation extérieure, il n'existe pas de programme, de planning d'activité. Si l'équipe d'animation est force de propositions, le libre choix est partie prenante de la structuration pédagogiques de l'accueil de loisirs.

L'Enfant choisit seul ou à plusieurs son activité. Aucune activité n'est imposée.

Les ateliers permanents ou modulables seront régulés par une simple règle.

Cette règle consiste tous simplement à éviter un éparpillement ou une activité désordonnée.

Au démarrage, deux ateliers permanents et modulables seront mis en place, des ateliers en autonomie seront proposés

	P'tits Loups	Acrobates	Explorateurs
Ateliers	Créa récup	Créa récup	Brico récup
	Jeux collectifs		
Ateliers autonomes	Construction	Construction	Création
	Jeux	Jeux	Jeux

Ensuite, l'orientation prise du libre choix des activités, de ne rien faire à celui de s'engager dans un processus de création va passer par des temps d'expression afin d'accompagner ce processus d'autonomisation tant individuel que collectif dans le choix de l'activité.

Pour cela, il sera mis en place des réunions d'enfants. Elles se traduisent par la forme d'un « Kifékoï ». Ce temps favorise l'expression d'idées, d'activité dans lequel l'enfant souhaite s'engager seul ou en collectif. Enfin pour éviter le papillonnage ou la consommation d'activité ou la perturbation des enfants en activité, un espace neutre sera prévu pour ceux et celles qui ne souhaitent pas s'engager dans une dynamique d'activité.

Cet espace sera consacré exclusivement au repos, à l'ennui, à l'activité libre, au papillonnage.

Enfin les enfants représentent leur journée sous forme d'un « mot du soir » aux familles rédigé pendant le temps du goûter.

V. Objectifs pédagogiques des animations

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN ŒUVRE
Amener les enfants à s'épanouir individuellement dans le collectif.	Que l'équipe soit capable d'éveiller la curiosité des enfants en leur proposant des activités de découverte de soi, des autres et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - temps de formation et d'évaluation - livres et outils pédagogiques disponibles et accessibles
	Que les enfants puissent participer à des activités artistiques leur permettant de s'exprimer librement avec le corps et les mots, partager leurs idées et leurs connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - activités de théâtre, mime, chant, danse - temps d'activités menés et choisis par et pour les enfants - temps d'échanges, forum
	Que l'équipe soit capable d'être disponible tout au long de la journée, à l'écoute de chacun et attentif à chacun	<ul style="list-style-type: none"> - temps de formation et d'évaluation - livres et outils pédagogiques disponibles et accessibles
	Que les enfants puissent choisir librement leurs activités ou non activités. L'équipe a également un rôle de motivation et d'incitation à la nouveauté et à la découverte envers les enfants. L'équipe devra veiller à trouver un juste équilibre dans jouer-avec, donner à jouer, laisser jouer et faire jouer.	<ul style="list-style-type: none"> - proposer un choix d'activités - laisser des temps libres - activités innovantes, de découvertes - activités spontanées
Amener les enfants vers leur autonomie en prenant en compte leurs capacités actuelles	Que les enfants soient capables de faire seul un maximum de choses de leur vie quotidienne à l'accueil de loisirs. L'équipe devra donc tout mettre en place pour que l'enfant puisse réussir ou à défaut, valoriser l'échec pour donner envie à l'enfant de réessayer.	<ul style="list-style-type: none"> - jeux, jouets, matériel accessible - toilette, lavabo, etc adaptés - petit serveur pour le repas - activités individuelles - activité d'apprentissage des lacets par exemple
	Que les enfants soient capables de donner leurs avis, leurs idées, de prendre une part active à la vie de l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - forum - mur à idées - conseil de centre
	Que l'équipe soit capable de prendre en compte l'avis des enfants, de se réadapter et de leur apporter un soutien pour la réussite de leurs projets	<ul style="list-style-type: none"> - temps de formation - compétences personnelles - savoir être

Amener les enfants à vivre et grandir sur leur territoire tout en apprenant à le connaître.	Que les enfants puissent s'implanter dans la vie locale	-participations aux manifestations locales. -s'investir auprès d'événements locaux, d'associations
	Que l'équipe soit capable de travailler en Geniès collaboration avec différentes structures du territoire	- Partenariats avec le centre de loisirs de Saint - Partenariats avec la ludothèque, la médiathèque - Partenariats avec le Conseil Général - Partenariats avec la maison de retraite de Carsac
	Que l'équipe soit capable de proposer des activités extérieures pour découvrir son département, sa région	- Faire sortir les enfants de leur territoire - Mettre en avant les différentes possibilités qu'offre le territoire (nature, culture, patrimoine, loisirs...) grâce à une offre d'activités diverses et variées.
Amener les enfants à sortir, s'évader, découvrir et vivre un temps de vacances et de loisirs.	Que les enfants enrichissent leurs connaissances Intellectuelles, artistiques, culturelles, qu'ils soient confrontés à d'autres cultures, pratiquer différentes formes d'arts, découvrir des lieux culturels différents.	- Sorties cinéma, théâtre, expo, festival - impliquer des intervenants spécialisés - Activités de découverte de spectacles, d'événements - Dimension pédagogique et éducative des animations
	Que les enfants puissent découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles régions	-Camps et séjours organisés
Amener les enfants à se sensibiliser à la protection et au respect de l'environnement.	Que les enfants et l'équipe soient capables de développer l'éco-attitude.	-Responsabiliser les enfants à jeter leurs papiers dans les poubelles. -Tri des déchets (plastique/carton/verre/organique/autre). -Privilégier les produits locaux, de saison et/ou bio. - Sensibiliser au gaspillage, aux économies d'énergies... - Choix des produits ménager et d'entretien - déplacement à vélo ou à pied quand cela est possible
	Que les enfants puissent découvrir l'environnement, la faune et la flore.	-Camps et séjours sous tente -Choix d'activités en lien avec la nature environnante. -Appel à des intervenants extérieurs spécialisés (guides, moniteurs...)
Amener l'équipe à développer le lien avec les parents	Que l'équipe soit capable de communiquer régulièrement avec les parents.	- Aller vers les parents et être ouvert à la discussion. -Envois de mail + contacts téléphoniques en cas de besoin. - utilisation des réseaux sociaux -Rendez-vous de partage de photos/ repas commun.
	Que l'équipe soit capable d'informer les parents	-Mise en place de réunions d'informations et courriers en direction des parents, - rédaction du « mot du soir » avec les enfants

VII. Evaluation générale

1 L'évaluation avec les différents publics

→ **Avec les enfants** : pour chaque animation des outils permettant de rassembler les avis des enfants seront mis en place avant de repartir de l'activité. Ces bilans peuvent être réalisés de manière ludique. Un bilan spécifique à chaque séjour/camp est proposé le dernier jour.

→ **Avec l'équipe d'animation** : Au vu du contexte, l'équipe d'animation prendra sur des temps définis des moments propices aux échanges, pour s'exprimer sur l'activité, le groupe, l'organisation...

→ **Avec les élus** : des réunions sont organisées régulièrement dans l'année, un moment d'échange et de réflexion. Aussi un moment de bilan sur les actions passées.

→ **Avec les parents** : le plus souvent de manière orale, l'équipe sollicitera l'avis des parents sur l'organisation générale, les activités proposées, les horaires etc... Si besoin une enquête pourra également leur être communiquée afin qu'ils fassent remonter leurs remarques quant à la qualité du service (les activités, l'encadrement, le tarif, les animateurs...)

2 Les critères quantitatifs

Nombre d'enfants accueillis (journées, séjours...). Nombre d'animations proposées. Statistiques de fréquentation (répartition par communauté de communes, âges, répartition garçons/filles, écoles...).

3 Les critères qualitatifs

L'évaluation générale se base sur 3 critères principaux : l'impact positif, les points négatifs et les suggestions d'amélioration. L'enquête réalisée auprès des parents permettra d'enrichir nos points de vue.

→ La préparation du projet :

Pertinence des objectifs, capacité de l'équipe à mettre en œuvre le projet, teneur des objectifs...

→ La communication :

Visibilité du projet au niveau du public, programmes et affiches, articles de presse, Facebook...

→ L'équipe d'animation :

L'organisation, les temps de préparation, la répartition du temps de travail et des tâches, la relation avec les enfants, la qualité des animations,

→ Les enfants :

La dynamique de groupe, la participation, leur point de vue, l'investissement/la participation, le respect des règles de vie

→ Les animations :

Le type d'animations proposées, la durée, la difficulté, la thématique choisie, concordance âge/besoins et attentes du public

→ Le respect du projet pédagogique :

Objectifs atteints, réalisables, pertinents, adaptés aux problématiques du public, améliorations...

→ Le budget :

Gestion du budget, des dépenses, des recettes